

Québec, le 6 février 2007

Monsieur Michel Germain
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est par Ultramar ltée et ce, à compter du 12 mars 2007.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 6 février 2007

Monsieur François Lafond
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Bachard, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est par Ultramar ltée, et ce, à compter du 12 mars 2007.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M. Michel Germain.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE